

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE SPÉCIALE DU 21 DÉCEMBRE 2015**

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 21 décembre 2015 à 18 h 45 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Adoption du règlement 210-2015-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2016.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2015-12-0606-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyée par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) **Période de questions.**

Aucune.

**4) Adoption du règlement 210-2015-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2016.**

Résolution 2015-12-0607-A

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'adopter le règlement 210-2015-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2015-12-0608-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier